

Communauté de Communes Terre de Picardie

Annexe au Règlement du Service Public de l'Assainissement Collectif



Tarifs 2021

Part intercommunale pour la tarification de l'assainissement

Nota : la CCTdP ayant récupéré la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2019, les tarifs sont aujourd'hui différenciés, avec un objectif de convergence à moyen terme (< 10 ans)

	Abonnement	Prix au m ³ hors abonnement
Hypercourt	20,00 €	1,24 €
Dompierre-Becquicourt	20,00 €	2,17 €
Estrées-Deniécourt	20,00 €	1,88 €
Rosières-en-Santerre	32,00 €	2.04 €
Méharicourt	32.00 €	2.04 €
Caix	32.00 €	2.04 €
Vrély	32.00 €	2.04 €
Guillaucourt	32.00 €	2.04 €
Harbonnières	32.00 €	2.04 €
Lihons	32,00 €	1,41 €
Proyart	20,00 €	2,17 €
Marchélepot-Misery	20,00 €	1,98 €
Chaulnes*	- €	1.07 €

* la commune de Chaulnes est actuellement gérée par une délégation de service public. A ce tarif se rajoute un abonnement et une tarification supplémentaire par m3 (part délégataire)

Contrôle de conformité de branchement sur le réseau

Type de contrôle	Tarif (€HT)
Contrôle de conformité	150,00 €
Contre-visite	75,00 €

Nota : les contrôles de conformité sont rendus obligatoires par le règlement de service en cas de mutation immobilière.